

Evaluation Initiale d'aptitude aux formations permis B EASYEVALUATION

Réf de l'action : ECF R120.PR indice 04 du 29/04/2021 - Version 03 Mendiboure Formation du 16/06/2023

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Être capable d'évaluer le niveau d'une personne à la conduite d'un véhicule de catégorie B ;
Être capable de déterminer le nombre d'heures de formation nécessaires ;
Être capable de répondre à l'obligation réglementaire des articles L213-2 et R213-3 du Code de la Route.

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

- Toute personne sans expérience de conduite souhaitant conduire un véhicule entrant dans la catégorie B (moins de 3,5 T),
- Cette évaluation est obligatoire pour toute personne âgée de :
 - Au moins 15 ans, souhaitant débiter une formation dans le cadre de l'apprentissage anticipé de la conduite,
 - Au moins 17 ans, souhaitant débiter une formation traditionnelle,
 - Au moins 18 ans, souhaitant débiter une formation à la conduite supervisée,
- Accessibilité aux personnes handicapées : les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

AVERTISSEMENT

- Selon les articles R213-2 et R213-3 du Code de la Route, l'évaluation du niveau du candidat avant l'entrée en formation est obligatoire, tout comme le nombre prévisionnel d'heures de formation devant être précisé dans le contrat.

MODALITES ET DELAI D'ACCES

- Avoir satisfait aux prérequis,
- Délais d'accès à l'évaluation : 1 jour à compter du règlement de la prestation et de la réception du lien (en distanciel), ou sous réserve de disponibilité (en présentiel).

MOYENS HUMAINS

- Enseignants titulaires du Titre professionnel « Enseignant de la Conduite et de la Sécurité routière » ou d'un diplôme admis en équivalence et de l'Autorisation d'Enseigner en cours de validité.
- Personne en charge des relations avec le stagiaire : Cf site internet : www.auto-ecole-mendiboure.fr

MOYENS D'EVALUATION

- Evaluation réalisée sur ordinateur en partenariat avec les Codes Rousseau sous forme de tests psychotechniques (en présentiel ou en distanciel).
- Supports pédagogiques remis aux stagiaires : Aucun.

THEMES D'EVALUATION

- L'inhibition,
- L'attention partagée,
- L'estimation,
- L'adaptation,
- La prévention des risques,
- La coordination motrice,
- La mémoire visuelle à court terme,
- Le temps de réaction,
- L'obéissance aux règles,
- Le balayage visuel,
- La largeur du champ de vision,
- La concentration

MODALITES D'EVALUATION

- L'évaluation est individuelle, elle s'articule autour de 19 exercices permettant d'établir le profil de l'élève et d'orienter sa formation pratique.
- Le Bilan d'évaluation sera fait en agence sur RDV.

SANCTION VISEE

- Le Bilan d'évaluation restitué à l'élève fait apparaître :
 - les notes obtenues par critères sous la forme d'une lettre (W, V, T, S, R)
 - le nombre d'heures de formation proposé (suivant la lettre obtenu),
 - la signature du formateur,
 - Il sera annexé au contrat.

EFFECTIFS

- Une personne par ordinateur (évaluation individuelle).

HORAIRES

- Horaires agence : cf site internet : www.auto-ecole-mendiboure.fr

DUREE DE LA PRESTATION

- Evaluation : environ une heure.
- Bilan : environ une demi-heure.

